L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *dix-sept* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MALLE DE LA NLLE-ORLEANS
A
Washington,
PAR LA
MOBILE.

LES BATEAUX-A-VAPEUR
LOMG-BRANCH, Cap. C. WALKER,
MOUNT-VERNON, Cap. J. QUREN.

PARTIRONT de cette ville, trois fois par semaine, (les lundis, mercredis et vendredis,) à 6 heures du matin, avec la malle pour la Mobile, d'où elle sera transportée par les voitures de poste, dans les états bordant l'Atlantique. Les bateaux ci-dessus toucheront également à la baie St. Louis et au port Chrétien, en allant et en revenant.

☞ Les bateaux ci-dessus partiront alternativement des Piquets, tous les Dimanches et Jeudis pour Madisonville; le Dimanche à 7 heures et demie du matin, et le Jeudi à 2 heures après midi. Au retour, ils partiront de Madisonville le Lundi à 2 heures et demie après midi, et le Vendredi à 4 heures du matin. Les passagers devront se trouver à bord du bateau à cheval au Bassin, le Dimanche à 6 heures du matin, le Jeudi à midi.

Passage pour Madisonville et retour $4 00
Passage pour aller ou revenir 2 00
2 nov

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ.
et les Ports Intermédiaires.

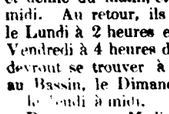

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 2 nov

Pour le Bayou Sarah, Bâton-Rouge, Plaquemines et les ports intermédiaires.

Le superbe bateau-à-vapeur à basse pression **COLUMBIA**, Capt. MUMFORD, fera régulièrement les voyages (comme paquebot entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici pour le Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle. Orléans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 nov C. BYRNE.

Pour le Bayou Tunica, le Bayou-Sarah, la Fourche Rivière, Bâton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur **COOSA**, Capt. O. P. CAINE, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus désignés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin ; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.
2 nov

CHANDELLES, MAQUEREAUX &c. 304 bls. Maquereaux Nos. 1 & 2 — 135 demi do. do. Nos. 1 et 2.—300 caisses Morue blanche et sèche, grande—100 caisses blanc de baleine.—8000 sacs de Ganny.—30 bls. vinaigre.—77 balles de foin, en debarquement du brick Envoy, à vendre par

STETSON & AVERY,
15 déc. Rue du Camp, No. 27.

250 SACS de café vert, qualité supérieure, en débarquement de la goëlette Emperor, et à vendre par
14 déc J. W. ZACHARIE & Co.

EN déchargement du navire William & John et à vendre au No. 39, rue de la Levée,
86 balles Foin de Perth Amboy,
400 Charrues patentées du No. 1 à 4.
14 déc THOMSON & GRANT.

UN jeune Suisse, d'une fréquentation respectable, et dernièrement arrivé d'Europe, désirerait s'employer comme commis. Il entend parfaitement la tenue des livres, et connait les langues française, allemande et anglaise. Des informations satisfesantes sur son compte peuvent être données, en s'adressant à
14 dec. Théod. NICOLET & Co.

HABILLEMENS FAITS.

LEE, WALTON & CO., au coin des rues de la Douane et de la Levée, ont reçu par le navire Kentucky et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habilemens faits, qu'ils offrent à vendre à bon compte, en gros et en détail. 11 déc

DES avances libérales seront faites sur des envois de Sucre, Melasse et Coton pour New-York. S'adresser à
THOMSON & GRANT.
11 déc No. 39, rue de la Levée

TRAITÉS sur Paris, Boston, New-York et Philadelphie, à vendre par
déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

PLOMB EN SAUMON, à vendre sur la Levée par [9 déc.] J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser a
9 déc. J. MAGER.

STETSON & AVERY, *rue du Camp, No.* **27**, ont à vendre, 1000 barillets clous coupés de dimensions assorties par 100 livres ; 100 sacs poivre; 50 balles coton 4-4 écru à draps; 10 do. russie écrue; 1 do. do. façon française; 11 do. osnabourgs; 4 do. burlaps, ayant droit au drawback; 36 futailles huile de sperme pure; 70 do. huile de baleine rafinée; 11 caisses blanc de baleine 4 et 5 à la livre: 50 do. savon No. 1; 600 demi do. do.; 2 caisses savon à barbe; 5 do. do. de Windsor ; 30 fusilles Corynthe de Xante: 50 caisses fruits au vinaigre par gallon, assortis; 20 barils cramberries fraîches; 120 do. maquereaux No. 3; 15 do. bœuf mess de Boston; vin de Porto de qualité supérieure en caisses; papier a impression et à enveloppe. 8 déc

HUILE DE BALEINE.—40 barriques d'Huile de Baleine, à vendre par
2 décembre STETSON & AVERY.

TRAITES SUR SAVANNAH, (Ge.) à vendre par STETSON & AVERY.

Exhibition Nouvelle.

JAMES T. COPS, de la Tour de Londres, arrivé dernièrement de New-York, informe respectueusement le public qu'il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Conti et de la Levée un établissement dans lequel se trouvent réunies les curiosités les plus rares et les plus merveilleuses; il espère mériter les encouragemens d'un public éclairé et libéral, en offrant à son inspection un foule d'objets d'histoire naturelle, parmi lesquels se trouvent un Anaconda, ou serpent des montagnes de Ceylon, d'une grandeur extraordinaire ; le Boa Constrictor, ou serpent étrangleur de Java ; Le serpent indompté, du Bangal ; deux serpens extraordinaires de Chandernagor, l'hipabieco ou serpent à tête dorée de Siam, et le serpent destructeur ; quatre Ichneumon d'Egypte, et des Caméléons du même pays.

Les heures d'exhibition sont de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cents. L'entrée est par la rue Conti.

N. B. Pour plus amples informations, voyez les affiches. 6 janv.

A VENDRE par les soussignés, à leur magasin, rue Royale.
50 paniers Champagne mousseux.
40 caisses vin de Bourgogne.
6 caisses vin de l'Hermitage.
100 barriques vin rouge.
14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure.
10 caisses vraie absynthe.
2 caisses couvertures.
3 caisses ruban de satin.
500 barillets clous coupés, assortis.
240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des chaudronniers.
7 bques, ferblanterie assortie, et lanternes garnies en corne.

AUSSI, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie et outils d'horloger.
10 janv. T. NICOLET & CO.

J. W. ZACHARIE & CO., offrent à vendre à leur magasin: 50 caisses gobelets allemands: 3 do. carafes; 2 do. lustres; 1 do. violon; 5 do. cannevettes; 293 cannevettes à genièvre; 30 barils eau-de-vie; eau-de-vie et genièvre, tous ces articles ayant droit au drawback.—De plus, 2 malles mouchoirs madras; papier à lettres et à écolier; 50 caisses Sherry pâle; 4 do. balles indiennes; 1 do. mouchoirs d'un nouveau goût; 1 do. rubans de couleurs vives; 506 sacs café fin vert, arrivant de la Havane. 17 déc.

COUR DE PAROISSE POUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NLLE.-ORLEANS.—7 JANVIER 1831. —*Henry Maupassant* contre *ses créanciers et les créanciers sous la raison de H. Maupassant & Co.*

LA cession des propriétés du pétitionnaire au bénéfice de ses créanciers et des creanciers de H. Maupassant et Co., est acceptee par la Cour; et il est ordonné qu'une assemblee des dit créanciers ait lieu en l'etude de Carlile Pollock, esq., notaire public, le 12 de février prochain, aux fins mentionnées dans la petition; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétes du pétitionnaire sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné, que George Strawbridge, esq., soit nommé pour representer sur les lieux les creanciers absents. (Signe) JAS. PITOT, juge.

Je certifie ce que dessus,
10 janvier J. BOSSMAN, Greffier.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Helvetia du Havre, un nouvel assortiment de Fleurs artificielles, d'une grande fraîcheur et *extra-fines* ;
Un assortiment de cartonage et d'objets pour le jour de l'an ;
De la Crême de concombre très fraîche,
Crême cometique d'amandes amère de Demarson,
Pommades surfines en vases riches,
Pâte d'amende liquide, a toutes odeurs,
Eau de fleur d'orange de Paris,
Savon aux jaunes d'œufs pour nétoyer la tête,
Lait de concombre et d'amande &c. &c.

A vendre au **NOUVEAU BAZAR**, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, à côté de M. Pecquet.
27 déc. L. CHOISNE.

GRAINES DE JARDINAGE Fraiches. Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith,

Rue Royale, No 55, au magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

LE soussigné a reçu récemment, par presque tous les paquebots de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE
TRES FRAICHES
(de la récolte de 1830,)

Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées.

Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui seront faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considerable, soit par livres, soit par petits paquets en douzaines ou centaines, étiquetés en Français et en Anglais, et préparés pour les magasins de détail de la campagne.

On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du soussigné.
4 jan. Wm. SMITH.
Au magasin de graines, rue Royale, No 55.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.
AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.
PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 56 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 Octobre 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) ; et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,
Votre humble serviteur,
ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

VENTES PAR LE MARSHAL.

Le Maire, les Aldermen et Habitants de la N. Orléans, *vs.* John McClary—Vail *vs.* le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi 20 du courant, à 4 heures, à l'encoignure du Canal et la rue Carondelet, une quantité de planches de cyprès pour planchers, qui pourront être vues sur les lieux, à toute heure jusqu'au jour de la vente.
11 jan. L. DAUNOY marshal.

Bordères frères *vs.* Clara Songy, f. de c. l.

EN vertu d'un writ de alias fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 10 février prochain, à midi, au café de Hewlett, une Négresse nommée Sally, saisie dans l'affaire ci-dessus.
11 jan. L. DAUNOY, marshal.

Charles Lee *vs.* Ratinel Ernsme, f. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 11 février prochain, à midi, à la bourse, une négresse nommée Rosalie, saisie dans l'affaire ci-dessus.
11 jan. L. DAUNOY, marshal.

John Corbet vs. *Jos. Robert.* } EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, Mardi 2 fév. prochain, à midi, au café de Hewlett, un demi Terrain No. 6, dans l'Ilet No. 71, situé dans le faubourg Trémé, rue St. Philippe, encoignure de la rue Claiborne, mesurant 20 pieds de face sur 120 de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus.
1er. janv. L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. C. Maurian, j'exposerai en vente, mercredi 26 janvier, à midi, à la bourse, une jolie Voiture neuve à quatre roues, saisie à la poursuite de Pierre Lacoste.
15 jan. L. DAUNOY, marshal.

A VENDRE par les soussignés, no. 40, rue Toulouse, entre Chartres et Royale : vin rouge en barrique, champagne, madère, muscat, marasquin, huile d'olive, salaisons assorties, thon à l'huile, amandes sans coque, do. amères.
5 janv. M. S. ISRAEL & CO.

A. BOUTLOUP, rue Royale, No. 248, prévient le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de Fleurs pour dames et Necessaires à barbe, pour hommes. 5 janv.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orleans, 12 janvier 1831 —Present l'hon. Jas. Pitot—*Nicholas Franklin* contre *ses créanciers* (1307). Sur motion de L. Peirce, esq., avocat de John Bein et Jas. E. Whitall, syndics des créanciers de l'insolvable ; Il est ordonné par la Cour, que les créanciers du dit insolvable, et toutes personnes y interessées, aient à deduire d'ici au lundi 24 du present mois, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le Tableau de Distribution enregistré par les dits syndics le 24 decembre dernier, ne serait pas approuvé et homologué et la liquidation operée en consequence. Je certifie ce que dessus.
13 jan.—3 J. B. BLOSSMAN, dep. gref

COUR DE PAROISSE, pour la ville et Paroisse de la Nlle.-Orleans, 19 janvier 1831—Present l'hon. James Pitot—[No. 1337] *Joseph Calandran* contre *ses creanciers.*—Il est ordonné qu'une assemblée des creanciers du dit petitionnaire ait lieu en pleine cour, le lundi, 1 fév. jour de février prochain, à l'effet de prendre en consideration la situation de ses affaires, et déduire les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le petitionnaire ne serait pas decharge conformément à sa petition; et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.—Je certifie l'ordre ci-dessus.
—3 jos S. B. BLOSSMAN Greffier

MÉTHODE CARSTAIRIANE, (*POUR APPRENDRE A ÉCRIRE.*) l'elle qu'elle est enseignée par l'inventeur, Mr. Carstairs, dans son école d'ecriture, rue Lombard, à Londres.

MTOUSEY s'etant donné beaucoup de peine pour introduire cette methode d'ecriture dans cette ville, et désirant qu'elle y devienne familière à la généralite des habitans, a réduit autant qu'il lui était possible le prix des leçons ; et il peut assurer de la manière la plus positive les personnes qui ont une main detestueuse, qu'il donne aux dames une ecriture propre, rapide et de goût, et aux messieurs un ecriture a la fois hardie, facile, expéditive et convenable surtout pour le commerce ; pour obtenir ce resultat il lui importe peu qu'on ait eu pendant très longtemps une ecriture incorrecte.

Ses classes commenceront à 9 heures du matin, et dureront toute la journée et la soirée. Il y aura, l'après midi, une classe particulière pour les dames. Pour plus amples informations, s'adresser rue du Canal, No. 47, au premier.—La même personne executera selon les ordres qui pourront lui être donnes, et d'après les principes de la méthode ci-dessus, toute espèce d'écritures enjolivées. 29 déc—6m.

FARINE ET LARD.

1000 barils farine fraîche de l'Ohio,
1000 barillets pièces de lard,
A vendre par STETSON & AVERY.
28 déc rue du Camp.

UN très-joli assortiment de **MANTEAUX** en drap, à vendre à bon marché au No. 7, rue de Chartres.
28 déc JAMES BURK.

232 BARILS farine, 12 bls. whiskey, 100 bls. patates, en débarquement et à vendre par P. B. PENNY,
22 déc Rue Bienville, No. 8

LE soussigné vient de recevoir de France, et offre à vendre a des prix très moderes les sobjets suivants :—

1500 belles Sangsues;
200 bouteilles Chlorure de Labarraque;
200 do. Anti Glaireux de Guillié;
500 boites pâte pectorale;
Bandages simples et doubles;
Do. à paume d'ivoire;
Suspensoirs tricotés assortis;
Veilleuses de Jourdier, infaillibles;
Limes sulfuriques diamentées, pour guérir les cors et verrues:
Sirop anti scorbutique de Portal;
Séringues assorties de grandeurs et qualités, et un assortiment général de préparations chimiques et de médicamens frais.
F. D. DUCONGE,
21 déc Au coin des rues Chartres et Conti.

70 BARILS HUILE DE LIN, reçus et à vendre par STETSON & AVERY,
17 déc No. 27, rue du Camp.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses amis en général, qu'il a transporté son domicile du No. **27**, rue de la Douane, au No. **90**, rue Tchoupitoulas, où il continue tout ce qui a rapport à l'état de menuisier. Il tient constamment un assortiment de Matelats et de Chaises; il tient également du Vernis de Copal, qu'il fait à ordre ; il tourne tout espèce de bois, dans le dernier goût. Il repeint et dore les vieilles chaises dans le genre le plus nouveau et avec promptitude—Il a besoin d'un apprenti.
21 Sept. W. C. QUIRK.

TOILE DE RUSSIE.—10 bales Toile à draps de Russie, ayant le privilège de le remise des droits ; récemment reçues et à vendre par
20 nov STETSON & AVERY.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT.
No. 86, RUE DE LA LEVÉE.
MARCHANDISES FRAICHES.

MALCOM McCALLUM a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il offre à vendre à des conditions raisonnables, les articles suivans: un assortiment de Chapeaux, Bottes, Souliers et Habillemens de New-York, dans le dernier genre, reçus par les navires Talma et Dewitt Clinton; tous ces articles ont été confectionnés d'après des ordres exprès, pour être détaillés dans cette ville. En conséquence, il invite le public et ses amis à venir les examiner.

☞ Le haut dudit magasin sera loué à très-bon compte. Cet appartement serait convenable pour tenir une école, un bureau, un entrepôt de marchandises légères, ou pourrait servir de demeure à une petite famille. 2 déc.

CHIGÉ,
MAITRE
BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté sa boutique de la rue Toulouse à la rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, maison du Dr. Thomas. Il informe également ses pratiques qu'il a reçu par le navire Bolivar, une grande quantité de **CUIRS** d'une des premières manufactures de Paris. Il ose espérer que tous ceux qu'ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
10 nov—3m

EAU-DE-VIE & GENIEVRE.

15 pipes eau-de-vie de Cognac, et 20 pipes genièvre de Schiedam (marqué d'un *ancre* et du nom *Swan*), ayant droit en partie à la remise des droits, à vendre par
11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

250 douzaines bouteilles Vin de Madère, de première qualité, à vendre au No. 40, rue Toulouse, entre Royale et Chartres.
4 janvier M. S. ISRAEL & Co.

A LOUER—Une maison à deux etages, en briques et très-commode, située rue Foucher, près de l'encoignure de la rue Julie. S'adresser à
P. M. TOURNÉ,
4 Janvier No. 15, Nouvelle-Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS**, &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 14 déc.—6m.

DUPRE,
COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son etat. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quitté momentanément son etablissement de New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle-Orleans, il peut assurer les dames qui voudront bien l'honnorer de leur confiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchées. Connu avantageusement à Paris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane.

Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orléans, où il se propose de faire des élèves pour la coiffure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 dec—6m.

AVISO AL PUBLICO.

EL señor Dn. Juan Rapalo, tiene el honor de anunciar à las personas que padezcan de su vista y al público en general, que él se encarga de curar à todos aquellos que se dignen ponerse entre sus manos, lisonjeandose al mismo tiempo de haber merecido la confianza del público, remitiendose enteramente à las certificaciones que se hallan mas abajo. Su posada esta establecida en la calle de St. Pedro, cerca de la cárcel, No. 64.

Yo, Alfred Macarty, es de mi deber el anunciar al público la capacidad y conocimientos en clase de oculista del señor Dn. Juan Rapalo, pues sus cuidados y desvelos le han sido tan eficaces à mi hijo, que, en el termino de quince dias ha recobrado enteramente su vista, que la habia casi perdido, y asi, puedo con toda libertad asegurar al público, que todas las personas que padezcan de su vista, no tienen mas que dirijirse à dicho sujeto, y estoy seguro que serán perfectamente curadas, pues à mi me consta que sus remedios son muy eficaces à todos los que los usan, y que todas las personas que se dignen ponerse entre sus manos serán bien tratados.

Nueva-Orleans 27 de octubre de 1830.

Yo, Furcy Verret, certifico que el señor Dn. Juan Rapalo ha curado en el termino de tres dias, la vista de uno de mis negros, de edad de 34 años, quien hacia mucho tiempo que estaba padeciendo cruelmente, pues estaba tan fatal, que todo el mundo hubiera creido que habia perdido la vista enteramente. El dicho negro ha estado despues de su cura espuesto al fuego en diferentes partes sin haber sentido la mas minima incomodidad.

Nueva-Orleans, 1.° *de enero* 1831.

Yo, Augustin Pairet, certifico que el señor D. Juan Rapalo ha curado la vista de mi hija de edad de tres años y medio, quien hacia mas de un mes que estaba padeciendo constantemente, y en el termino de ocho dias ha sido perfectamente curada por el dicho Rapalo.

Nueva-Orleans 29 de diciembre 1830.

Yo, Juan Luis Michel, certifico que el señor Dn. Juan Rapalo mediante à sus buenos y eficaces remedios, me ha curado la vista que la consideraba como perdida, en el termino de cinco dias, con otra particularidad que soy hombre de 80 años, pues al cabo de 5 años que estaba padeciendo noche y dia de mi vista, me diriji al dicho Rapalo, quien me ha curado perfectamente, de manera que ya no siento incomodidad alguna.

Nueva-Orleans 21 de octubre 1830.

Yo, Pedro Duclaivacq, de edad de 56 años, certifico que el señor Dn. Juan Rapalo me ha curado mi vista que creia perdida desde hace mucho tiempo, en el termino de tres dias, y gracias à los remedios tan eficaces del dicho Rapalo que me hallo al presente enteramente bueno. 15 de enero

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Grenier, chez
20 nov J. MAGER.

MAGASIN DE VETEMENS.
Rue de Chartres, No. 14. près de la rue du Canal.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Philadelphie, et offre à vendre, un nouvel assortiment d'habillemens faits, tels que habits de drap superfin bleu, noir et d'autres couleurs ; redingotes et vestes do. do. do. do. do.; pantalons de casimir superfin bleu, noir, *drab* et olive; id. de drap do. do. do. do.; gilets de dessous de velours superfin bleu et noir; id. de Valence et de Marseille. Capotes à la Louis-Philippe, manteaux d'homme en beau Castoret et en Plaid; id. de femme do. do. et en mérinos; casquettes de fantaisie pour le voyage; parapluies, cols de cuir &c.; cravates, mouchoirs, gants, bretelles, &c. Aussi, un assortiment de bottes, souliers, brodequins, escarpins de femme, &c Tous ces objets ont été choisis expressément pour la vente au détail, et seront vendus à très-bon compte. PHINEAS CLARKE.

N. B. 74 rames papier impérial à impression, d'une qualité supérieure, à vendre à bas prix pour clore une consignation. S'adresser comme ci-dessus. 10 jan.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets ; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

LES soussignés offrent à vendre dans leur magasin rue Toulouse :
Vin en caisse, Château Béclair, rouge, très-bonne qualité,
Do. Château-d'Yson,
Do. Champagne blanc mousseux,
2 malles Mouchoirs madras de gout.
27 déc PERRET & CHERBONNET.

CASTORS SUPERIEURS, &c.

MALCOM M'CALLUM, rue de la *Levée*, No. 86, près la rue Jefferson, vient de recevoir par le paquebot Illinois, un assortiment de l'article ci-dessus, de la dernière mode et du goût le plus recherché. Il reçoit aussi un assortiment de bottes, souliers et vêtemens par le même paquebot, ainsi qu'un envoi d'habillemens de qualité supérieure par le navire Jane, de Glasgow, dans le dernier goût de Londres. 28 d.

A. ROMAIN,
RUE DE CHARTRES, N°. 97.

A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en détail.
Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Bronzeries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes a naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Rasoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

A L'ANCIEN BAZAR DE PARFUMS.

UNE quantité de jolis Gants, pour hommes, femmes, et filletes.

De très-beaux Bustes en cire et en carton: Parures pour coiffures de dames, pour les bals: à vendre à bon marché, par
P. ROMAIN.
31 déc. Rue de Chartres, No. 97

A LOUER—Les magasins situés au haut de l'un des magasins nouveaux et à trois étages, rue du Camp, entre les rues de la Commune et Gravier. S'adresser à
26 nov STETSON & AVERY.

A LOUER.

La jolie BATISSE à trois étages, située rue du Canal, appartenant à Lewis E. Brown. S'adresser à
23 nov J. W. ZACHARIE & CO.

A LOUER—La Maison et les Magasins au coin des rues de la levée et de l'Hôpital, propice pour un hôtel. Un magasin rue Conti, entre Chartres et Levée, No. 23. S'adresser à
nov. 17 G. MARMICHE.

Habillemens de Mode,
DE PHILADELPHIE,
Magasin rue de Chartres, No. 7.

LE soussigné ayant transporté son magasin de la rue Conti No. 28, à la rue de Chartres, No. 7, offre ses remerciemens à ceux qui lui ont, jusqu'à ce jour, accordé leur pratique, et les prie de vouloir bien lui continuer leurs encouragement.

☞ Il tient un assortiment **D'HABILLEMENS D'HOMMES**, faits à Philadelphie d'après les dernières modes de Londres et de Paris, qu'il vient de recevoir.

* * Ses prix sont excessivement bas.
25 nov—6m JAS. BURK.

LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

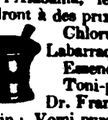

Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Toni-purgatif ; Grains de santé du Dr. Frank ; Purgatif de le Roy, par Cottin ; Vomi purgatif ditto.
Elixir anti-glaireux de Guillée.
Pâte pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale.
Acetate de Morphine ; Chlorure d'or.
Emetine ; Gentianive ; Piperine ; Brucine.
Delphine ; Strygnime ; Veratrine; Lupuline.
Zode ; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse ; Tartrite de potasse et mercure ; Acetate de mercure ; Sulphate de quinine ; Tridace ; Sulphate de Morphine.
Racine de valancia ; do. de guimauve, très-belle ; do. pireltine ; do. consoude.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve ; Extrait d'Aconite ; do. Hynesciame ; Belladone ; Noix vomique.
Ratanhia ; Sirop pectoral de Lamoureux.
Régénérateur universel, &c. &c.
F ORIOL & Co
18 nov—6m Rues Dumaine et Condé.

AGRICULTURE.

Les personnes qui désireraient acheter de jeunes orangers doux pour plant déjà formés et bien dirigés, des limoniers de deux espèces, des citroniers de la Havane, des figuiers, des pêchers et des grenadiers, trouveront environ cinq cents de ces arbustes dans le terrain qui fait l'encoignure des rues St. Louis et Bassin.
1er. nov—4m JUAN XIMENES.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

J'apprends tout dernièrement qu'un certain [illegible] préparait et vendait dans les Etats [illegible] imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'[illegible] homme ayant les mêmes vertus; et pré[illegible] offrira en vente à la Nouvelle-Orléans [illegible] public de ne pas en acheter. On p[illegible] ressemble cet semblable au Corrosif et peut [illegible] de mal. J'espère que le public se tiendra [illegible] contre la fraude, et n'achètera que de [illegible] F. P. DUCONGÉ et MORGAN & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholiéon de Potter*, qu'ils reçoivent di[illegible] ment de mon Laboratoire à Philadelphie.

W. POTTER,
9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon
DE POTTER.
Seulement deux piastres la bouteille.

☞ Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMEDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangréneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les doule